

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 54 10
f +41 32 420 54 11
sen@jura.ch

Service de l'enseignement – 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

Aux parents des élèves de 10S (par les directions)

Delémont, le 30 septembre 2020

Epreuves de référence 2020

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous vous informons de la prochaine passation des épreuves de référence à l'intention des élèves de 10^e année de l'école secondaire. Ces épreuves, qui vont porter sur les disciplines du français et des mathématiques, vont se dérouler durant la même semaine dans l'ensemble des classes concernées.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que les résultats de votre fils-fille aux épreuves n'auront pas d'effet sur sa note de semestre ou sur un changement éventuel dans son orientation. Ces épreuves ont pour but de fournir aux enseignant-e-s des informations détaillées sur l'état, provisoire, des connaissances et compétences des élèves dans des domaines choisis de la discipline concernée, et de leur servir à adapter leur enseignement en fonction des besoins identifiés chez leurs élèves.

Les informations qui font suite présentent les caractéristiques du dispositif et précisent, en particulier, les jours où les épreuves concernées seront passées.

➤ **A quoi servent les épreuves de référence ?**

Les épreuves sont destinées aux enseignant-e-s dans leurs classes et représentent des outils fiables afin d'organiser leur action pédagogique en conséquence. Elles ne sont pas destinées à situer la performance d'un élève par rapport à d'autres élèves.

Après la période d'enseignement à distance durant l'année scolaire 2019-2020, les résultats des épreuves de référence permettront aux enseignant-es d'affiner leurs connaissances des acquis de chacun-e de ses élèves. Ils-elles pourront les prendre en compte pour orienter leur enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de toutes et tous.

➤ **Sur quoi portent les épreuves ?**

Les épreuves portent sur des connaissances et des aptitudes attendues en fin de 9S, recouvrant une partie seulement des domaines d'étude prescrits dans les programmes.

➤ **A quel degré sont-elles passées ? Dans quelles disciplines ? A quels niveaux ? Pour quelle durée ?**

- Les épreuves de référence sont passées en 10^e année.
- Elles concernent le français et les mathématiques ; elles portent, pour chaque discipline, sur deux domaines d'étude.
- Elles consistent en 3 épreuves par discipline, une pour chaque niveau concerné.
- Elles sont passées pour une durée de 2 heures par discipline.

➤ **De quelle information allez-vous bénéficier ?**

Vous allez recevoir deux formules établies à cet effet, l'une pour les mathématiques, l'autre pour le français, sur lesquelles figureront, pour chaque domaine d'étude, un score global exprimé en stanine*. Ce score est situé sur une échelle de 1 à 9 et s'interprète ainsi : au-dessus de la moyenne ou élevé (9, 8, 7), moyen (6, 5, 4) et sous la moyenne ou bas (3, 2, 1).

* Les barèmes des stanines sont établis sur la base du classement des élèves par niveau (par exemple, un stanine 6 de niveau C ne peut pas être comparé à un stanine 6 de niveau B).

Les formules sont signées par le maître de la discipline concernée et les parents.

➤ **A quel moment les épreuves seront-elles passées ?**

Les épreuves seront passées dans les classes concernées de l'ES Saignelégier :

- le 3.11, de 13h25 à 15h30 pour les Mathématiques (! modification d'horaire pour les deux classes !)
- le 11.11, de 9h45 à 11h50, pour le Français.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lise Nagel

Responsable de la section pédagogie

(formule sans signature)

Copies pour information :

- aux directions d'écoles secondaires I
- aux enseignant-e-s concerné-e-s
- aux conseillers pédagogiques du secondaire I
- à l'inspectrice scolaire
- à la CEVES